



COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROCÈS-VERBAL

76^e SÉANCE TENUE LE 9 OCTOBRE 2008 à 18 h
Hôtel Four Points Sheraton, 35, rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres

M. Patrice Martin, président, conseiller de Wright-Parc-de-la-Montagne (n^o 5)
M. Alain Riel, conseiller district de Deschênes (n^o 3)
M. Frank Thérien, conseiller, district d'Aylmer (n^o 1)
M^{me} Valérie-Anne Bachand, citoyenne
M. Alain Breton, CFER Outaouais
M^{me} Nicole DesRoches, CREDDO
M^{me} Cindy Lecavalier, citoyenne
M. Jacques Paulhus, citoyen
M^{me} Catherine Podeszinski, citoyenne
M. Cedric Tessier, Commission jeunesse

Secrétaire

M. Ghislain Deschênes, coordonnateur des commissions et comités

Ressources-internes

M. Éric Boutet, directeur adjoint, Module de l'urbanisme et du développement durable
M^{me} Iblis Le Guen, chargée de projets - PGMR
M^{me} Marie-Claude Martel, dir., Module de l'urbanisme et du développement durable
M^{me} Renée Roberge, coordonnatrice – politique environnementale
M. Frédéric Tremblay, conseiller en environnement

Autre

M^{me} Suzanne Gagnon

ABSENCES :

Membres

M^{me} Marie Grégoire, citoyenne
M^{me} Marie-Andrée Pelletier, CCG

Ressources-internes

M^{me} Louise Lavoie, directrice du Service de l'environnement
M. Pascal Thivierge, coord. en planification publique, planification stratégique

DISTRIBUTION : Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président ouvre l'assemblée à 18 h.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté en ajoutant l'article 7.1 et un sujet à l'article 12.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Divulgation de tout intérêt susceptible de créer une situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2008
5. Signature du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2008
6. Suivi du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2008
7. Date de la prochaine assemblée
- 7.1 Présentation d'un programme d'économie d'énergie d'hydro-Québec
8. Sujets d'informations :
 - a) Programme Coupez le moteur!
 - b) Élaboration de la politique environnementale, suivi et prochaines étapes
9. Programme de sensibilisation d'information et d'éducation aux bonnes pratiques de la gestion des matières résiduelles : Présentation des projets du Volet III, volet scolaire
10. Financement d'un plan de conservation des milieux humides de Gatineau par le Fonds Vert Municipal
11. Période de questions et commentaires des citoyennes et des citoyens
12. Sujets divers :
 - a) Étude de faisabilité et de marché et élaboration d'une stratégie de gestion des déplacements pour Gatineau et sa région
13. Levée de l'assemblée

3. Divulgation de tout intérêt susceptible de créer une situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts

Aucun membre ne divulgue une quelconque situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2008

Le procès-verbal de la séance du 4 septembre 2008 est approuvé.

5. Signature du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2008

Le procès-verbal de la séance du 4 septembre 2008 sera signé par le président.

6. Suivi du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2008

Aucun commentaire.

7. Date de la prochaine assemblée

On rappelle que la prochaine séance de la CCEDD se tiendra jeudi le 6 novembre 2008.

7.1 Présentation d'un programme d'économie d'énergie d'hydro-Québec

M^{me} Suzanne Gagnon du Groupe Cossette Communication mandaté par Hydro-Québec, présente les principaux paramètres d'un programme d'économie d'énergie intitulé : « Diagnostic résidentiel mieux consommer » en insistant, entre autres, sur :

- L'approche régionale et communautaire du programme;
- Le niveau de participation des régions du Québec, des municipalités et des collectivités;
- La nature des projets pouvant obtenir une aide financière d'hydro-Québec (projets mobilisateurs, attrayants et permanents);
- Les montants versés aux collectivités par Hydro-Québec pour chaque rapport émis (35 \$ si le rapport est émis en ligne et 30 \$ si le rapport est produit sur papier);
- Le nombre de clients gatinois admissibles au programme (53 149);
- La subvention « cible » que la Ville de Gatineau pourrait recevoir 446 452,00 \$ (28%);

M^{me} Gagnon mentionne que le lancement du programme à Gatineau se fera le 12 février 2009. Elle souligne qu'un coordonnateur à la Ville de Gatineau doit être identifié au plus tard le 10 novembre 2008 et qu'une résolution au conseil municipal doit être adoptée avant le 9 décembre 2008.

M. Martin invite les membres de la Commission à identifier et lui faire part, s'il y a lieu, un ou des projets environnementaux mobilisateurs, attrayants et permanents pouvant recevoir une aide financière d'hydro-Québec dans le cadre de ce programme.

Départ de M^{me} Suzanne Gagnon.

8. Sujets d'informations :

a) Programme Coupez le moteur!

On mentionne que le règlement municipal de la Ville de Gatineau sur la marche au ralenti des véhicules à moteur visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2008.

On explique qu'en adoptant ce règlement, la Ville de Gatineau va profiter d'une subvention de 117 700 \$ du gouvernement du Québec afin de lancer une campagne de sensibilisation auprès des citoyens et citoyennes de la Ville (entre autres, fabrication et installation de panneaux d'information).

b) Élaboration de la politique environnementale, suivi et prochaines étapes

On souligne que le projet de la politique environnementale de la Ville de Gatineau et son plan d'action ont été déposés le 8 octobre dernier au comité de direction de la Ville. On mentionne que certains ajustements seront apportés au plan d'action compte tenu du contexte budgétaire.

Arrivée de M. Alain Riel.

9. Programme de sensibilisation d'information et d'éducation aux bonnes pratiques de la gestion des matières résiduelles : Présentation des projets du Volet III – volet scolaire

Arrivée de M. Alain Breton.

On mentionne que quinze projets ont été présentés et analysés.

R-CCEDD-2008-10-09 / 13

Que cette commission recommande au conseil de subventionner pour un montant total de 18 490 \$, les 12 projets suivants :

Demandeur	Titre du projet	Subvention proposée
École de l'Envolée	Collecte des matières recyclables aux dîneurs du service de garde	500,00 \$
École Montessori de l'Outaouais	Vermicompostage	750,00 \$
École secondaire Grande-Rivière	Élèves sensibilisés et conscientisés, car ce sont les citoyens de demain	750,00 \$
École Euclide-Lanthier	Plastique pas ma planète	2 488,50 \$
École Sacré-Cœur	Accroître le lombricompostage	502,00 \$
Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre	Je composte, je réduis, j'embellis	2 000,00 \$
Collège Nouvelles-Frontières	Projet Univert	1 000,00 \$
Greater Gatineau school	Environmental Education in Action	610,00 \$
École secondaire du Versant	Le comité de l'environnement	500,00 \$
Collège Saint-Joseph de Hull	Cafétéria verte	5 000,00 \$
École du Lac des Fées	Un déchet de moins c'est bien, mais deux c'est mieux	1 000,00 \$
Enviro Éduc-Action	Formation « gestion des matières résiduelles »	3 390,00 \$

Que cette commission recommande au conseil de ne pas subventionner les 3 projets suivants :

Demandeur	Titre du projet	Subvention proposée
École polyvalente Nicolas-Gatineau	Comité vert	0 \$
CFER Outaouais	Caravanes du développement durable	0 \$
Les productions de l'Outaouais	Festival de l'Outaouais émergent	0 \$

Que cette commission recommande également au conseil de mandater le Service de l'environnement pour signer les protocoles d'entente avec les organismes et pour assurer le suivi de chacun de ces dossiers.

ADOPTÉE

10. Financement d'un plan de conservation des milieux humides de Gatineau par le Fonds Vert Municipal

On formule plusieurs questions, réponses, commentaires et suggestions, entre autres, sur :

- La problématique des milieux humides;
- Le partage des responsabilités provinciales et municipales en matière de conservation des milieux humides;

- Des exemples d'actions de compensation de certains dossiers de projets municipaux d'importance (boulevard La Cité, raccordement des boulevards du Plateau et des Allumettières par le boulevard des Grives);

Départ de M. Cédric Tessier.

- Les montants actuellement disponibles du Fonds Vert;

Départ de M^{me} Iblis Le Guen.

- Le traitement, à la pièce, actuellement des demandes de certificat d'autorisation;
- Le besoin de procéder par une approche écosystémique de gestion des milieux humides;
- Le budget devant être alloué afin de procéder à un inventaire des milieux humides;
- La conformité à la politique de gestion du Fonds Vert.

On convient de reporter, à la prochaine séance, la formulation de la recommandation relative au financement d'un plan de conservation des milieux humides de Gatineau.

11. Période de questions et commentaires des citoyennes et citoyens

Aucune personne ne s'est présentée à la période de questions.

12. Sujets divers :

- a) Étude de faisabilité et de marché et élaboration d'une stratégie de gestion des déplacements pour Gatineau et sa région

On informe les membres de la CCEDD que la Ville de Gatineau entame un projet de partenariat avec l'organisme « Vivre en ville », regroupement québécois pour le développement urbain, rural et villageois viable en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité et de marché et élaboration d'une stratégie de gestion des déplacements (transport en commun, vélo, marche, covoiturage et autopartage) pour Gatineau et sa région.

On mentionne que la Société de transport de l'Outaouais, Mobili.T et TECSULT-AECOM sont également partenaires de cette entente. On souligne de plus que le projet de 275 000 \$ (étude de faisabilité, étude de marché et stratégie de gestion des déplacements) sera complété à l'été 2010.

13. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 20.